

capacité au point de pouvoir mettre au service du commerce maritime de ce pays, en 1840, un tonnage plus fort de 27 pour cent que celui dont ce commerce pouvait disposer en 1832. Ainsi, l'effectif de la marine marchande de l'Angleterre est en progrès, celui de la France est en décroissement. Nos rivaux avancent, nous rétrogradons !!....

Il ne suffit pas, cependant, de connaître l'effectif de la marine marchande d'un peuple pour pouvoir apprécier la valeur réelle de ce puissant élément de force et de richesse. Il faut rechercher encore comment cette marine est utilisée, et quelle part directe elle prend au mouvement du commerce national.

La navigation commerciale au long cours est la seule qui forme d'habiles et robustes marins. Cette navigation se divise en deux grandes catégories bien séparées. L'une, consacrée à la grande pêche et aux relations de la métropole avec ses colonies, est exclusivement desservie par la marine marchande nationale; on la désigne sous le titre de *navigation réservée*. L'autre a pour objet le service du commerce général du pays; on la désigne sous le titre de *navigation de concurrence*. Le seul privilège que possède la marine marchande nationale employée à cette dernière sorte de navigation, c'est d'être favorisée par des droits moins élevés que la marine marchande étrangère pour toutes les marchandises qu'elle importe dans le pays.

Si l'on veut apprécier avec quelque exactitude l'importance et les progrès de la marine marchande d'un peuple, il faut étudier cette marine au double point de vue qui vient d'être indiqué.

L'étude comparative du mouvement annuel de la navigation de concurrence est intéressante surtout en ce qu'elle offre un moyen d'apprécier plus directement la situation réelle de la marine marchande nationale. Les navigations réservées, protégées par le privilège qui leur est acquis, obtiennent des développements ou restent stationnaires selon que les exploitations spéciales auxquelles elles sont employées